

Les Ateliers Internationaux de Maîtrise d'Œuvre Urbaine

Immeuble le Verger, rue de la Gare
95000 Cergy-Pontoise
Tél : +33 1 34 41 93 91

contact : 40ans@ateliers.org

Equipe du 40ème atelier :

Pilotes :

Faustine VIDBERG - Architecte urbaniste, TGTFP
Jean-Michel EVIN - Géographe, ECTIM Conseil

Equipe des Ateliers :

Christine LEPOITTEVIN - Directrice
Véronique VALENZUELA - Directrice de projet
Simon BROCHARD - Coordinateur
Sandra GARCIA - Assistante-pilote

Les Ateliers, association à but non lucratif créée en 1982 par les urbanistes de la Ville Nouvelle de Cergy-Pontoise, organise en France et à l'international des ateliers de production collective au service du projet territorial, permettant de porter un regard nouveau, varier les échelles, oublier les frontières administratives, revisiter les territoires.

Depuis 40 ans, l'association réunit chaque année en septembre en Île-de-France une vingtaine d'étudiants et de jeunes professionnels de nationalités et de profils variés, qui travaillent sur site en équipes pluridisciplinaires et présentent en fin d'atelier leurs propositions et stratégies devant un jury international présidé par les autorités locales. Les propositions des équipes associent visions de long terme pour les territoires et idées d'actions illustrées, composant ainsi un éventail de projets mis à disposition des décideurs locaux.

Depuis l'origine jusqu'à leur maturité actuelle avec un réseau de plus de 3 000 anciens participants, le parti pris des Ateliers est de traiter librement, et à plusieurs échelles, des sujets complexes, en s'autorisant à prendre du champ par rapport au contexte institutionnel.

Cette 40ème session se situera dans la continuité des sessions récentes qui, au cours des dernières années, ont permis de travailler dans une démarche prospective sur « la vie dans les métropoles » (2018), « les franges heureuses (2019) », la place de l'eau dans l'aménagement du territoire (2020), la ville habitable et désirable (2021).

Partenaires de la 40ème session des Ateliers :



Table des matières

1.	Un système encore debout, mais une planète à bout.....	5
	<i>Le rapport entre ville et planète</i>	
2.	Dépendance(s) et mondialisation.....	7
	<i>Le rapport entre ville et territoire</i>	
3.	Société(s) de l’instantané.....	8
	<i>Le rapport entre ville et modes de vie urbains</i>	
4.	Recyclés et vivants, les territoires de demain.....	10
5.	Focus sur l’arc Nord Francilien.....	11
	Participer à l’atelier.....	13
	Comment postuler ?.....	14

territoires recyclés

territoires vivants

Interdépendance et approvisionnement : quels choix face à l'urgence climatique pour l'arc nord- francilien ?

Alors que le réchauffement climatique déstabilise les équilibres naturels, que la crise sanitaire montre les vulnérabilités induites par la mondialisation et que les conflits internationaux fragilisent les marchés à différentes échelles, repenser les villes par rapport à leur environnement devient une nécessité vitale.

Les niveaux d'interdépendance entre territoires lointains rendent l'approvisionnement des populations urbaines fragiles. Par contraste, ils soulignent la valeur de la proximité et des ressources locales, plus accessibles, plus résiliente. Ils nous invitent à regarder le territoire d'une ville et sa population comme des entités vivantes avec ses équilibres propres, capables de produire le nécessaire pour la vie sans attenter aux générations futures.

Il s'agit d'un changement de paradigme qui modifie nos perceptions du vivant, de la terre, qui transforme les déchets en ressources et qui nous impose de repenser les liens entre la ville et son arrière-pays. Quels modèles de villes pour quels modes de vie souhaitons-nous ?

Il est encore temps de se mesurer à la responsabilité de l'urgence annoncée et de réagir.

Lors de cette 40e session d'atelier international de maîtrise d'œuvre urbaine en Île-de-France, les Ateliers proposent de prendre appui sur l'exploration d'un grand territoire : l'arc nord de la région francilienne, arrière-pays du cœur battant de la métropole parisienne. Ce territoire permettra d'illustrer le sujet de l'atelier.

Son rôle et sa place au contact direct de la métropole seront questionnés et devront être repensés à plusieurs niveaux :

- Au niveau du métabolisme territorial : de l'approvisionnement en produits et services jusqu'au traitement des déchets.

Selon Sabine Barles, le métabolisme territorial désigne « l'ensemble des flux d'énergie et de matières mis en jeu par le fonctionnement d'un territoire donné ».

Cette notion de métabolisme est empruntée au domaine de la médecine et décrit la ville (ou la métropole) comme un corps qui se nourrit, distribue et transforme les ressources avant d'éliminer les déchets qui en résultent. La différence majeure étant que le métabolisme du corps humain ne peut être modifié contrairement à celui de la ville.

Pour vivre, la ville est alimentée par des apports en produits et services qui se déclinent sous différentes formes : eau, électricité, nourriture, objets, etc. Certains apports sont issus en partie ou complètement d'une extraction ou d'une production locale, certaines denrées alimentaires par exemple, d'autres sont importés d'autres territoires jusqu'à la très grande échelle.

En fin de parcours, les déchets sont ce que rejettent les territoires au sens large. Ils peuvent être visibles ou invisibles (pollution) et sont définis par leur valeur presque nulle voire négative.

- Du point de vue des modes de vie et de consommation

L'approvisionnement est fortement lié aux usages, aux modes de vie et de consommation. La règle de l'offre et de la demande influence les marchés et les filières. Face à l'urgence climatique, la conscience grandissante des consommateurs de l'impact environnemental et sanitaire des produits qu'ils consomment et de leurs pratiques peut faire évoluer de manière systémique les modes de production et d'approvisionnement des territoires. Dans un contexte d'usages émergents sous l'influence des nouvelles technologies, ces évolutions peuvent être plus ou moins rapides, plus ou moins vertueuses. Les politiques publiques et les acteurs qui organisent les activités et les flux dans les territoires entrent en interaction avec ces pratiques et peuvent accompagner les mouvements en cours.

Comment faire évoluer nos villes et leurs territoires pour les rendre plus sobres, plus heureux, plus résilients et vivants ?

Comment re-cycler les territoires et les réintégrer dans une trajectoire plus vertueuse ?

Enfin, quels nouveaux outils d'aide à la décision pour les acteurs des territoires, politiques et sociétaux, pour amorcer un changement nécessaire de nos sociétés ?

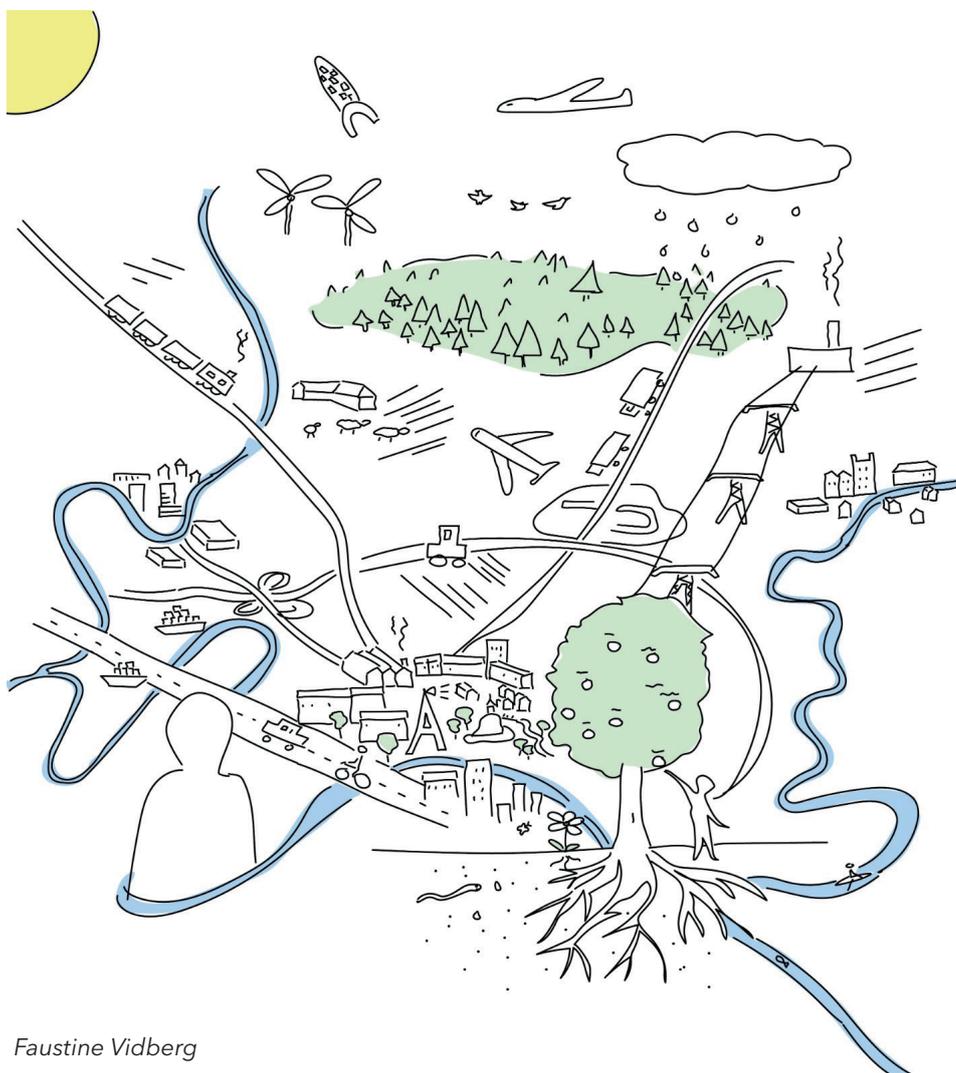
1. Un système encore debout, mais une planète à bout

Face à la crise climatique, l'éveil écologique et la volonté de changement ont commencé à germer au sein des sociétés et des organisations internationales depuis les années 70 (premier Sommet « Planète Terre » organisé à Stockholm par l'ONU en 1972). Ainsi, à l'échelle internationale, émergent des politiques pour lutter contre le réchauffement climatique et freiner le dépassement des limites planétaires. Certains gouvernements promeuvent la transition énergétique, (énergies renouvelables, efficacité énergétique, pratiques, ...) et plus largement la transition écologique (élimination des déchets, qualité des milieux et alimentation, circuits courts, dématérialisation, biodiversité, air, ...).

Au niveau local, les villes s'attachent à formuler des réponses à leur échelle et à organiser l'espace en mettant l'accent sur la prospérité, la santé et le bien-être qui dépendraient d'une plus grande autosuffisance. A ce stade, ces logiques d'autonomisation relatives sont encore émergentes au regard de l'interdépendance entre les territoires mais les signaux sont là, accentués par la succession des crises sanitaires et internationales. Les efforts menés à ce jour par les pouvoirs publics

sont considérables mais ils n'en demeurent pas moins insuffisants. En effet, le dernier rapport du GIEC dresse un tableau alarmant des conséquences du changement climatique. La nécessité d'adapter nos modèles actuels et d'ancrer le principe de résilience dans la société, au niveau de toutes ses strates, devient un besoin urgent, sinon une nécessité vitale. Cela concerne à la fois les modes d'usage et de consommation de biens et services au sein des territoires que des flux qui les concernent.

Aux efforts des pouvoirs publics, s'ajoutent la préoccupation grandissante de nos sociétés pour la question environnementale. A titre d'exemple, l'étude publiée par le WWF et menée par l'Economist Intelligence Unit démontre l'intérêt de la société pour ces problématiques durant les cinq dernières années et particulièrement suite à la pandémie liée au Covid-19 : depuis 2016, on observe une hausse significative des requêtes en ligne relatives aux produits durables, cette progression étant nette dans les pays riches à l'instar du Royaume-Uni ou de l'Allemagne mais elle est aussi accélérée dans les pays émergents tels que l'Indonésie et l'Equateur.



Comment mettre en œuvre une économie circulaire, qui "vise à changer de paradigme par rapport à l'économie dite linéaire, en limitant le gaspillage des ressources et l'impact environnemental, et en augmentant l'efficacité à tous les stades de l'économie des produits" ?

Quelles sont les pistes pour concilier développement économique et urbain avec une certaine sobriété en termes de ressources, une intelligence dans les modes de faire et une place plus grande donnée à l'humain ?

En somme, comment passer des idées aux actes ?

De Stockholm à Kyoto, un bref historique du changement climatique

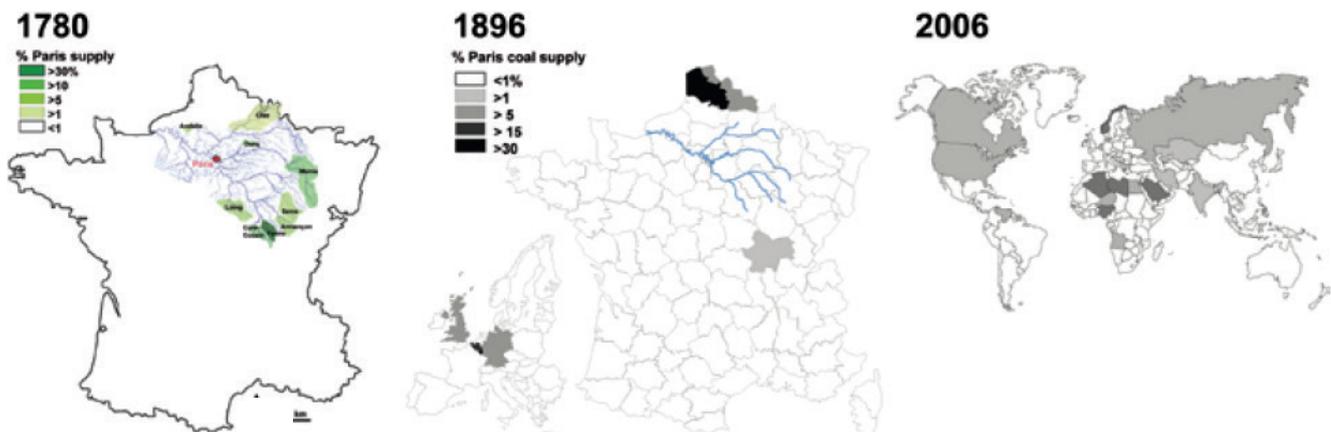
« La Conférence de l'ONU, qui s'est tenue à Stockholm, en Suède, du 5 au 16 juin 1972, connue aussi sous le nom de premier Sommet « Planète Terre », a adopté une déclaration qui a établi des principes pour la préservation et la promotion de l'environnement humain ainsi qu'un plan d'action contenant des recommandations pour une action internationale sur les questions d'environnement. Dans une section portant sur l'identification et le contrôle des polluants posant problème, la Déclaration a soulevé pour la première fois la question du changement climatique, demandant aux gouvernements d'être attentifs aux activités qui pourraient entraîner un changement climatique et d'évaluer la probabilité et la magnitude des effets climatiques. »

Nouveau rapport du Giec : quelles solutions face au réchauffement climatique ?

Le Groupe d'experts intergouvernemental sur le climat (GIEC) a publié le second volet de son rapport sur les effets du réchauffement climatique. Cette fois-ci, l'intérêt est porté à la vulnérabilité des sociétés humaines, des écosystèmes et des systèmes socio-économiques eu égard à la crise climatique. Dans ce rapport, les experts y rappellent qu'il n'est pas trop tard pour lutter contre le changement climatique mais qu'il y a urgence, car chaque retard supplémentaire réduit les chances humaines de construire un avenir viable. Le GIEC relève « le manque de financement, d'engagement politique, d'informations fiables et de sentiment d'urgence » et appelle à un « développement climatique résilient » et rappelle la nécessité de « mettre la société humaine sur la voie du développement durable ». Cela passe, comme le synthétise Maya Elboudrari (TV5 monde) « par la production d'énergie propre ou une alimentation saine issue d'une agriculture durable mais aussi des économies circulaires, une couverture sanitaire et une protection sociale universelles. »

Un réveil écologique : mesure de la conscience collective, de l'engagement et de l'action en faveur de la biodiversité à l'échelle mondiale

Le WWF a publié en mai 2021 une nouvelle étude, menée par l'Economist Intelligence Unit (EIU) ; relative aux préoccupations du public pour la biodiversité au cours des cinq dernières années. Le rapport démontre, comme le qualifie le WWF, un « réveil écologique » face à une menace planétaire ayant pour conséquence une exigence de mesures concrètes concernant la perte de biodiversité. Ceci se traduit par un activisme numérique, des recherches sur internet croissantes relatives à la nature et à la perte de biodiversité et une augmentation des requêtes en ligne sur les produits durables.



Evolution de l'approvisionnement en énergie de Paris au fil du temps (Barles & Kim, 2012)

2. Dépendance(s) et mondialisation

Les villes sont par définition dépendantes d'autres territoires: des territoires d'où sont tirés l'eau, des territoires agricoles qui nourrissent, des territoires producteurs d'énergie, ou ceux d'où sont extraits des matériaux comme le bois des forêts, les matériaux de construction mais aussi à l'autre bout de la chaîne tout ce qui est renvoyé dans une version transformée. Ce qui fait vivre la ville provient majoritairement d'ailleurs.

On peut définir les villes comme des regroupements de populations ne produisant pas elles-mêmes leurs moyens de subsistance alimentaire.

François Ascher, 2001, Les nouveaux principes de l'urbanisme

Si les villes vivaient initialement grâce à leur territoire proche (leur arrière-pays), on constate un accroissement du rayon moyen de provenance des produits et services qui viennent approvisionner les espaces urbains. A titre d'exemple, le rayon moyen d'approvisionnement en aliments de la ville de Paris était de 270 km en 1896 contre 660 km au début du XXI^e siècle. Un autre exemple serait celui du smartphone qui, de l'extraction de minerais à la distribution, peut faire jusqu'à plusieurs tours du monde avant d'être dans les mains du consommateur. La mondialisation paraît achevée : entre 1950 et 2010, le volume des exportations mondiales a été multiplié par 33. La dynamique s'est estompée depuis 2008, mais le volume total du commerce international (exports et imports de biens et de services) représente toujours plus de 50% du PIB mondial.



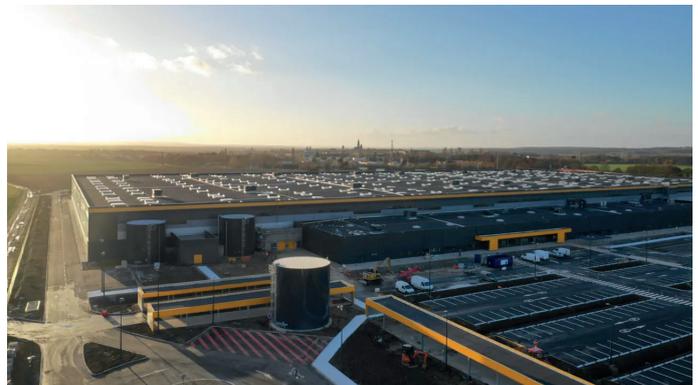
Paysages agricoles seine-et-marnais (Département de Seine-et-Marne)

La logique d'approvisionnement mondialisée et déracinée d'un contexte territorial est aujourd'hui contestée, notamment au travers de l'impact environnemental en termes de rejet de gaz à effet de serre. En 2020, 57% de l'empreinte carbone de la France résultait des importations de marchandises. L'interdépendance alimente également les craintes de pénuries, comme l'illustrent les pressions sur les matières premières depuis la crise du covid et la guerre en Ukraine.

La relocalisation de certaines productions est une entreprise complexe du fait des niveaux d'interdépendance et des coûts associés à la démarche. Se pose dès lors la nécessité de construire des trajectoires d'anticipation et d'adaptation et de choix des activités à relocaliser et celles à conserver.

La recherche de rendement et de productivité faiblement régulée a aussi peu à peu transformé nos paysages. Elle les a même souvent appauvris comme lors des remembrements agricoles et les conditions d'exploitation qui ont réduit le nombre d'exploitations et d'agriculteurs, favorisé les grandes exploitations utilisant beaucoup d'intrants et la dépendance à la mécanisation et aux énergies fossiles... simultanément à la réduction de la biodiversité du fait de la suppression des haies et de la surexploitation des parcelles.

En parallèle, les périphéries des villes se sont développées en respectant des logiques propres à la logistique : les « zones d'activités » présentes dans les entrées de ville sont caractérisées par des séries d'entrepôts en tôle taillés pour accueillir les camions qui sillonnent le territoire français. Ce paysage est complété aujourd'hui par des « méga-entrepôts » d'Amazon situés aux grands carrefours autoroutiers en grande périphérie et par l'émergence d'espaces logistiques de petite taille en ville.



Entrepôt Amazon ouvert en 2020 à Senlis (Amazon)

Comment à la fois répondre aux besoins énergétiques de façon plus locale, ancrer l'approvisionnement alimentaire, décarboner le secteur de la construction et penser un développement urbain qui ne se fasse pas au détriment de la nature ?

Une réorganisation de la chaîne logistique peut-elle être un levier de transformation du cadre urbain ? Veut-on réintégrer des espaces logistiques en cœur de ville ?

Comment penser le développement des villes et des bassins de vie plus en lien et en accord avec leur environnement ?

3. Société(s) de l'instantané

Tout change : l'espace diminue, le temps se réduit, les frontières s'effacent, le monde ne fait plus qu'un seul corps.

Paul Hazard, Les français en 1930

Au cours du dernier siècle, les systèmes urbains et leurs représentations ont évolué en même temps que l'économie. Des distances identiques ne sont plus appréhendées de la même façon. Aux révolutions induites par le train et la voiture, a succédé la révolution numérique et sa promesse d'ubiquité. Le monde d'aujourd'hui est celui de l'instantanéité, de l'accès immédiat aux informations, du télé-travail et de la livraison rapide d'un bout à l'autre de la planète. Les systèmes de production et d'approvisionnement sont en conséquence à la fois complexes et rapides, en perpétuelle évolution. Les politiques publiques se sont peu à peu dessaisies de cette responsabilité au profit d'une libéralisation et d'une privatisation complète (individuelle et entrepreneuriale) des flux et de leur gouvernance. Les liens entre la vitesse, la mobilité et le système économique sont ainsi devenus déterminants et structurent des pans entiers de l'activité économique, en même temps qu'ils régissent la vie quotidienne et même la localisation des populations.

De nouvelles formes urbaines accompagnent la montée des usages hyper-connectés. Que cela concerne Paris ou d'autres villes, les signaux d'un approvisionnement toujours plus flexible et rapide sont déjà bien installés avec l'émergence du « quick commerce » venu compléter les plateformes de livraison de repas. La livraison en 10 mn top chrono d'un plat ou de courses quotidiennes est une réalité en quelques gestes sur son smartphone.

Ces usages se traduisent dans les centres-villes en dark kitchen et dark stores qui ont commencé à fleurir. Ces derniers prennent de vitesse toute réglementation avec des pouvoirs publics qui se retrouvent impuissants. En effet, le boom des livraisons de repas et de courses a fait émerger en France, principalement depuis le début de la crise sanitaire, des établissements commerciaux dont la vocation n'est pas l'accueil du public : des cuisines hyper-rationalisées, implantées pour leur majorité dans des surfaces de centaines de mètres carrés, conçues pour préparer des plats à livrer, devant lesquelles viennent s'agglutiner des dizaines de scooters et de vélos de livreurs, précaires pour la majorité d'entre eux, payés à la commission par course pour satisfaire l'envie d'untel ou untel à 100 mètres comme à des kilomètres. De même que les dark stores, entrepôts dont la seule fonction est de préparer des commandes express passées sur internet. Il en résulte des nuisances sonores pour les riverains, une occupation de l'espace public par les livreurs, une concurrence aux commerces classiques et à plus long terme des cœurs de villes sans devantures.

Face à cela, les collectivités territoriales demeurent impuissantes :

Entre le moment où l'on découvre un phénomène, le moment où l'on vote une loi, puis les textes d'applications de la loi, généralement il s'est passé trois ou quatre ans. Et généralement, la régulation est venue plus vite par le marché que par les pouvoirs publics.

Emmanuel Grégoire, Premier adjoint à Madame la Maire de Paris

Au-delà de représenter une part de marché à prendre pour les investisseurs et les exploitants, ces commerces fantômes peuvent représenter une opportunité pour les collectivités territoriales pour se réapproprier la gestion des flux logistiques à un niveau local et (ré)intégrer des espaces logistiques en cœur des villes (logistique du dernier km).

Internet transforme radicalement le monde du commerce et son économie : 85 000 emplois auraient été détruits en 10 ans sous l'effet du commerce en ligne non alimentaire, tandis que le secteur de la logistique ne cesse de croître. Les commerces physiques, notamment en centres-villes, s'en trouvent fragilisés. Par ailleurs, internet peut aussi être apparenté à une plateforme pour l'organisation collective à travers des supports non institutionnels, gratuits, participatifs, efficaces et instantanés pour le développement de liens directs entre producteurs et consommateurs. Un marché parallèle, hors des marchés traditionnels et des marketplace les plus connues, promeut d'ores et déjà les circuits courts, favorise la réparation plutôt que l'achat, lutte à sa manière contre l'obsolescence programmée, facilite le troc et les dons, en somme : de la sobriété dans l'instantanéité.

Quelle est la place des acteurs publics dans l'anticipation, l'encadrement et la maîtrise de certains modèles émergents, des flux associés et de leurs effets ?

Comment les nouveaux usages engendrés par les nouvelles technologies peuvent-ils participer à remodeler la ville et son environnement ?

Comment faire évoluer les usages de consommation et les pratiques pour plus de résilience ?

Enfin, l'outil numérique peut-il être porteur du déploiement d'une économie hors champ, déjà existante, difficilement quantifiable de la seconde main, du troc, du don, de la réparation, de l'entraide ? D'une économie qui repose à la fois sur des modes de vie contemporains, plus collectifs, et qui peut faire partie d'une réponse aux exigences de proximité et de résilience des territoires.

Dark Kitchen et dark store

Dark Store

Selon Bathelot, les Dark store (magasins fantômes) font référence à « des centres de distribution d'un acteur e-commerce où viennent s'alimenter les flottes de livraison ». Ce sont des entrepôts, pour la majorité en bordure des grandes villes où en plein cœur de ces dernières, où est présente une forte densité de population, qui n'ont pas vocation à recevoir directement une clientèle et dont la vitrine est virtuelle (plateforme de e-commerce). L'interface entre le client et le produit est assurée par deux acteurs, le préparateur de la commande -qui exerce au niveau du dark store- et le livreur qui se déplace le plus souvent en deux roues (motorisées ou non) pour assurer la livraison dans un délai variant de 10 à 15 minutes.

Dark Kitchen

Dark Kitchen, ou cuisines fantômes/cuisines virtuelles, sont des établissements de restauration qui, comme les Dark store, n'ont pas vocation à recevoir du public puisque leur vitrine est elle aussi en ligne via des plateformes de livraison de nourriture. Les Dark kitchen ont connu une accélération avec la pandémie du Covid-19 en France. D'un point de vue purement fonctionnel, le modèle des Dark kitchen et leur mode de fonctionnement est similaire à celui des Dark store, la nuance étant qu'une seule Dark kitchen accueille le plus souvent plusieurs enseignes différentes dont certaines ont vocation à augmenter leur zone de chalandise sur des territoires où leur restaurants « physiques » ne sont pas encore présents.

Quelques chiffres :

Selon l'étude menée par l'Atelier Parisien d'Urbanisme et sur la seule ville de Paris (Jan. 2022) :

- Au moins 30 Dark kitchen
- 60 Dark store
- 57 Drive piétons solos



La livraison via smartphone modifie le visage des villes (opengeekslab)



De haut en bas : Nouveaux paysages de centre ville pour la livraison de courses (Apar), et dépôt de paniers bio locaux à Cergy (Panier Bio Cergy)

4. Recyclés et vivants, les territoires de demain...

Le recyclage est décrit communément comme l'ensemble des techniques ayant pour objectif de récupérer des déchets et de les réintroduire dans le cycle de production dont ils sont issus. Le terme est aussi utilisé pour le travailleur qui suit une formation complémentaire qui lui permet de s'adapter aux progrès dans sa profession ou de se convertir dans une nouvelle activité. Dans un cas comme dans l'autre, il s'agit d'un processus de réintégration dans un cycle - de production ou de carrière professionnelle - par une intervention - techniques pour les uns de formation pour l'autre.

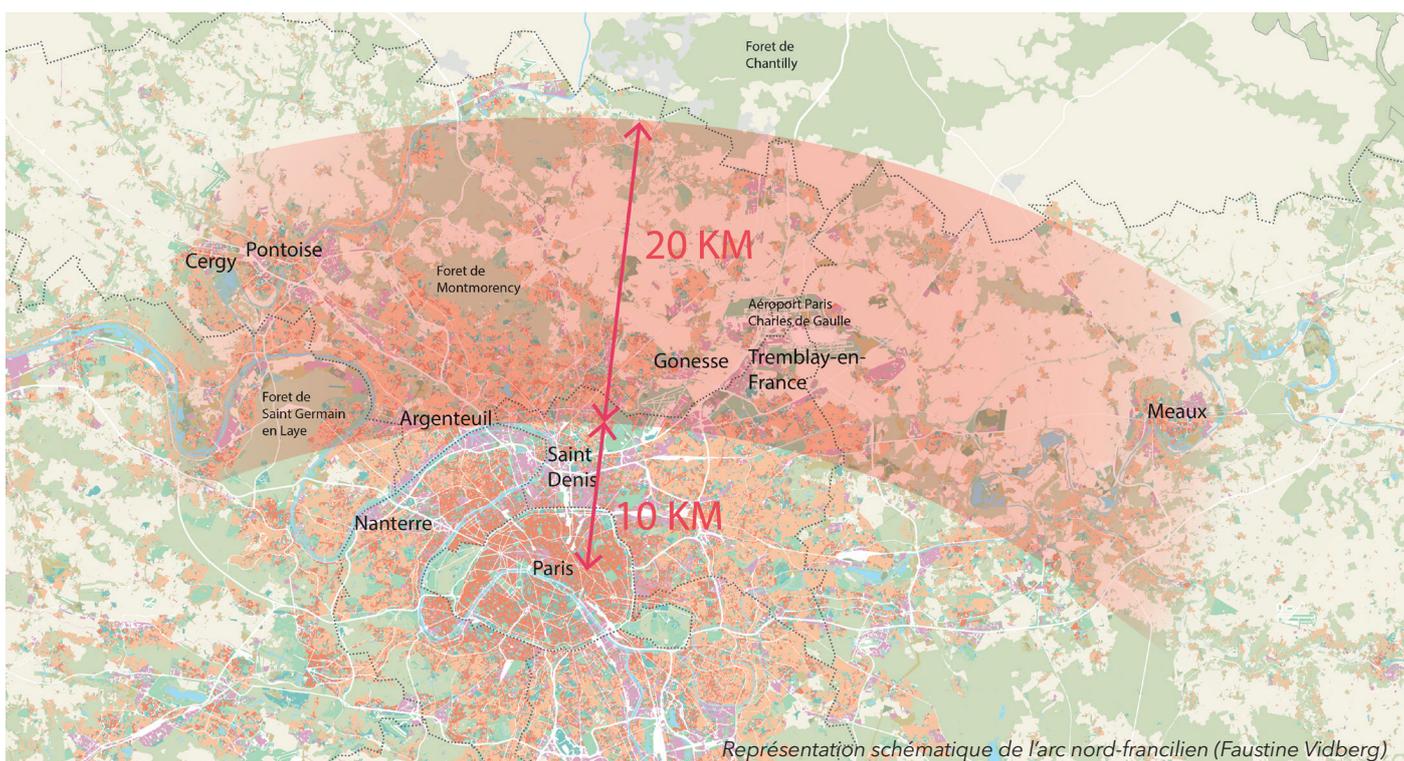
Par extrapolation, si l'on élargie la notion de recyclage au territoire, il pourrait s'agir d'un processus de réintégration de celui-ci dans un cycle - de vie - grâce à une intervention - politique, sociale par exemple. La notion peut encore être déclinée à un espace urbain et/ou architectural (une friche, des bâtiments) qui peut connaître un recyclage par une requalification, une réhabilitation ou un renouvellement (notion de recyclage urbain). Pour revenir à sa définition première, le recyclage touche les déchets, principaux sortants (par opposition aux entrants) des villes : déchets ménagers, eaux usées, matériaux de démolition, etc.

Le recyclage intervient ainsi à plusieurs niveaux dans les territoires : depuis ses déchets (ceux des entreprises, des ménages, de l'urbanisation et du renouvellement urbain), jusqu'à ses espaces (friches, bâtiments, quartiers) mais il peut aussi être appliqué aux habitants et travailleurs avec le besoin identifié de formation dans des filières d'avenir de l'écologie par exemple, ou même la nécessité d'adapter les usages et les modes de vie aux contextes actuelles et futures. Peut-on alors parler de recycler les usages ? et à quelle(s) fin(s) ?

Introduire la notion de cycle dans l'ensemble des processus d'un territoire donné reviendrait à requestionner, à la fois, les modes d'approvisionnement, de métabolisme urbain et de gestion des déchets. Cela reviendrait aussi à penser le territoire comme en perpétuel renouvellement (ou recyclage) où rien ne se perd mais tout se transforme. Pour se donner une trajectoire utile, de ville réconciliée, sobre, pilotée, ancrée et en harmonie avec son environnement, la transformation complète et durable d'un territoire au travers de son métabolisme urbain peut prendre dans plusieurs dynamiques :

- Relocalisation de la production selon les potentiels du territoire
- Rééquilibrage de l'approvisionnement et par conséquent du métabolisme territorial
- Inflexion et dynamisation des modes de vie et de consommation alternatifs
- Investir, innover et promouvoir une réelle économie circulaire
- Mise en place d'une politique foncière et d'une planification au service de cette ambition

Depuis quelques années, les territoires se réinventent : fermes urbaines en circuits courts, organisation du réemploi des matériaux, réseaux de chaleur avec des unités de production locales, etc... Ces initiatives peuvent être considérées comme des signaux faibles d'un changement annoncé et nécessaire. Elles militent pour une réflexion plus globale et intégrée de nos modèles d'approvisionnement et de consommation.



Représentation schématique de l'arc nord-francilien (Faustine Vidberg)

5. Focus sur l'arc Nord Francilien

De Cergy-Pontoise à Meaux, les territoires agricoles, urbains et économiques, arrière-pays de la métropole parisienne, semblent entretenir peu de liens avec leur environnement proche et avec le centre de la métropole. Ils paraissent davantage tournés vers l'extérieur, vers le monde. Les infrastructures (aéroport, autoroutes et chemins de fer) permettent des échanges là aussi internationaux rapides, constituant des rampes d'appui au royaume de la vitesse et à la mobilité des matériaux, des produits et de l'énergie.



De haut en bas : la ville nouvelle de Cergy (Vincent Tournière), la zone aéroportuaire de Roissy (David Monniaux), les environs ruraux de Meaux (Le Parisien) et le Parc Naturel Oise-Pays de France (PNR Oise Pays de France)

Rapide typologie des espaces

Les villes, pôles attractifs

L'arc nord de la métropole parisienne est, comme toute la région, sous l'influence de la capitale française. Une part importante de la population travaille en effet dans le cœur de la métropole, tandis que les infrastructures de transports convergent toutes vers Paris. Néanmoins quelques villes d'importance parviennent à être des bassins d'emploi et à incarner un pôle secondaire au sein de la région Île-de-France. On y trouve à l'Ouest Cergy-Pontoise, agglomération de plus de 200 000 habitants structurée autour de deux pôles urbains : Cergy, ville nouvelle à 35 kms de Paris construite depuis les années 1970, accolée à Pontoise, ville historique installée au bord de l'Oise. A l'Est, Meaux est l'agglomération la plus peuplée du département de Seine-et-Marne avec près de 100 000 habitants.

La cité aéroportuaire

Au milieu de cet axe se trouve deux aéroports : l'Aéroport de Roissy-Charles De Gaulle, le plus important aéroport de France et deuxième d'Europe, situé à 25 km de Paris entre villages ruraux et zones agricoles, et l'aéroport Paris-Le Bourget, aérodrome d'affaire au trafic limité, situé à 13 km de Paris, enserré dans des zones résidentielles et d'activité. Cette zone joue aussi le rôle de plateforme logistique du Grand Paris : elle cumule à elle seule 26 % de l'offre d'entrepôts disponibles en Ile-de-France, avec la présence d'acteurs tel que DHL et près de 67 000 salariés dans ce secteur.

Les espaces ruraux et agricoles

Les espaces ruraux sont caractérisés par une faible densité, une couverture végétale majoritaire et très souvent l'existence d'une activité agricole. Ils s'appuient sur un maillage important de villages. Les espaces agricoles occupent 53% de l'espace francilien, plus encore dans les zones situées à la frange de la région. Les grandes cultures (blé, orge, colza, betterave) caractérisent la grande couronne de l'Île-de-France : elles couvrent plus de 90 % des terres agricoles de la région et représentent l'activité principale de plus de deux tiers des exploitations franciliennes. L'essentiel de la production est destiné à l'export, mais 18% des exploitations vendent en circuit court.

Les espaces protégés

De larges zones naturelles sont protégées pour préserver certains espaces de l'urbanisation, pour valoriser un patrimoine riche et menacé, et contribuer à la biodiversité. Deux parc naturels régionaux se trouvent dans l'arc Nord, le Parc Naturel Régional du Vexin Français et le Parc Naturel Régional Oise-Pays de France, à cheval sur la Région Île-de-France et la Région Hauts-de-France, au Nord. Des forêts tels que la forêt de Montmorency sont également sanctuarisées.

Des initiatives qui tendent vers la transition du territoire

C'est le territoire d'un nouveau projet, celui du second Marché d'Intérêt National (MIN) francilien nommé Agoralim. Les MIN sont depuis les années 60 les lieux majeurs d'approvisionnement pour les villes françaises, les marchés de Paris étant alimentés par le marché de Rungis au sud de la région. Aujourd'hui, l'opérateur public (SEMMARIS) est sollicité pour implanter un nouveau MIN dans le Nord de l'Île-de-France. Agoralim se veut plus qu'un marché : il se définit comme une « nouvelle place pour l'alimentation durable », un pôle d'excellence alimentaire et agricole, qui vise à créer un écosystème durable « de la terre à l'assiette » permettant d'accroître la part des circuits courts dans l'alimentation des habitants de l'Île-de-France.

Cette frange partagée entre rural et urbain est le territoire idéal pour repenser les liens productifs entre les deux types d'espaces : les intercommunalités ont lancé récemment des initiatives de Projet Alimentaire Territorial (PAT), documents qui donnent un cadre stratégique pour relocaliser l'agriculture et l'alimentation en soutenant l'installation d'agriculteurs, les circuits courts ou les produits locaux dans les cantines (exemples : les PAT de Roissy - Pays de France ou de Cergy-Pontoise Vexin français).

D'autres initiatives ont vu le jour sur le territoire du Nord Est Parisien comme le projet "Cycle Terre" à Sevrans qui se donne comme objectif de transformer les terres du Grand Paris pour en faire des matériaux de construction à très faible impact environnemental, en somme : transformer le déchet en ressource.

Entre ville moyenne (Meaux), ville nouvelle (Cergy-Pontoise), villages, terres naturelles et agricoles et zones d'activités et logistiques, l'arc Nord Est nous interroge à la fois sur l'adaptation des modes de vie et de consommation, des modes de productions et enfin des modes d'approvisionnement et de distribution (logistique) dans ce contexte de crises.



De haut en bas : première visualisation d'Agoralim (Semmaris), logo des Projets Alimentaires Territoriaux (Ministère de l'Agriculture), productions de Cycle Terre (Cycle Terre)

Comment aménager tout en ménageant les territoires, faire face à l'urgence climatique, et développer la résilience ?

Comment la transition socio-écologique peut-elle s'appuyer sur les échanges et les relations ville-campagne et s'incarner dans le territoire nord-francilien ?

Quelles nouvelles relations politiques et sociales construire dans une démarche d'apprentissage collectif ?

Comment le territoire peut trouver l'inspiration et potentialiser ses capacités à se reconstruire pour favoriser « l'agir ensemble » ?

Participer à l'atelier

Lieu et dates

L'atelier se déroule à Cergy-Pontoise, et en Île-de-France, du 5 au 23 septembre 2022

Des tables rondes d'experts nationaux et internationaux se dérouleront en préparation de l'atelier, en visio-conférence (Mai et Juin 2022). Des documents préparatoires présentant le territoire et le sujet plus en détails seront publiés très prochainement.

Déroulé de l'atelier

L'atelier est organisé selon la méthode originale des Ateliers, consistant à réunir des professionnels de pays et métiers différents répartis en équipes pluridisciplinaires. L'approche des ateliers est multiscale, allant de la région Île-de-France à l'échelle des communes et quartier, et jusqu'à l'échelle de la rue.

Les premiers jours sont consacrés à l'étude du territoire, à des rencontres et des séances de travail permettant à chacun de découvrir et de s'appropriier le territoire et ses différentes échelles de l'atelier. Les équipes commencent ensuite à travailler en groupe. Des temps forts d'échange et de débat avec les acteurs locaux s'organisent autour des Forums d'échange.

À l'issue de la troisième semaine de travail, un jury composé de professionnels locaux et internationaux et de décideurs locaux est rassemblé pour écouter et analyser les propositions et la démarche de chaque équipe. Les présentations sont publiques. Au terme de celles-ci, est organisée une délibération du jury dont l'objectif n'est pas le choix d'une proposition, mais la recherche d'informations importantes et stratégiques qui permettront de donner une continuité aux travaux et de créer une complémentarité entre les différents groupes.

L'atelier s'accompagne de la production de quatre documents présentant le sujet, le contexte et les propositions des équipes. A l'issue de l'atelier est produite une synthèse à destination des partenaires en mettant en avant les indications du jury et l'analyse transversale du travail des trois équipes.



Comment postuler ?

L'atelier est ouvert aux étudiants en fin de cycle et aux jeunes professionnels jusqu'à 30 ans, de toutes disciplines (urbanisme, art, économie, agronomie, sociologie, logistique, ingénierie, architecture, histoire, architecture, paysage, etc) et de toutes nationalités.

Seules restrictions

Bonne maîtrise de l'anglais pour pouvoir travailler au sein d'équipes internationales, disponibilité complète aux dates de l'atelier, limite d'âge 30 ans.

Éléments à rassembler pour candidater

- le formulaire d'inscription rempli
- votre CV en une ou deux pages
- un travail personnel ou un extrait d'un travail personnel (max 6 pages), de préférence en lien avec le sujet de l'atelier ou sur votre territoire d'origine à envoyer à candidatures@ateliers.org

Conditions d'inscription

Les frais de participation à l'atelier s'élèvent à 150 euros incluant les frais de d'adhésion à l'association, l'hébergement pour toute la durée de l'atelier à Cergy-Pontoise, transports locaux, repas collectifs, visites, conférences, certains repas, et matériel de dessin.

Date limite de candidature

29 Mai 2022 à 23h59 (UTC+2)

Les résultats seront annoncés à partir du 31 Mai 2022

Vous avez des questions ?

N'hésitez pas à écrire à 40ans@ateliers.org

